



Stage syndical droits et conditions de travail des AED et des AP

**15 FÉVRIER 2022 ★ DANS LES LOCAUX DE SOLIDAIRES PARIS
31 RUE DE LA GRANGE AUX BELLES, PARIS 10ÈME, MÉTRO COLONEL FABIEN**

Alors que nous sommes indispensables au fonctionnement des établissements scolaires, notre statut est extrêmement précaire et nos mauvaises conditions de travail souffrent d'un immense manque de visibilité. Connaître nos droits et développer des outils collectifs pour les défendre face à la hiérarchie est essentiel. Ce stage vise à se rencontrer, discuter de nos droits, de nos conditions de travail, et envisager la construction de luttes pour les améliorer.

★Comment t'inscrire ?

En tant qu'assistant-e d'éducation, tu as le droit à **douze jours de formation syndicale par an**. Les absences pour formation syndicale sont des absences de droit qui **ne sont pas soumises à récupération (tu seras donc payé-e même si tu es absent-e pour participer au stage)**.

Pour participer au stage, il faut remplir le formulaire sur le site de Sud Education 93 à l'adresse suivante : <https://www.sudeducation93.org/Stages-formulaire-d-inscription.html>. Tu dois aussi remplir une **demande d'autorisation spéciale d'absence (ASA)** et la transmettre à ton établissement **au moins un mois avant** la tenue du stage. Tu trouveras un modèle de courrier en page 3. A défaut de réponse expresse au plus tard le quinzième jour qui précède le stage, le congé pour formation est accordé. Les décisions exceptionnelles qui le refuseraient doivent être motivées par des nécessités de fonctionnement du service. L'administration peut demander, après le stage, une attestation émanant de l'institut de formation. Elle ne peut exiger ni convocation ou autre document, ni d'information sur l'objet de ce stage.

★Date limite de demande d'ASA à la hiérarchie : le 15 JANVIER 2022

★ PROGRAMME

8h30 - Accueil et café

9h - Tour de table et présentations

9h30 - Connaître ses droits

- Comment fonctionne l'Education nationale ? À qui s'adresser en cas de problèmes ?
- Comment trouver une information concernant mon statut et mes droits ?
- Droits des AED et AP : droits sociaux ; pause déjeuner ; contrats ; absences ; rémunération ; mail académie ; harcèlement...

11h45 - Pause

12h - Discussion en mixité choisie sans hommes cisgenres

Ce temps de discussion vise à échanger sur des situations de travail, des ressentis, et des expériences professionnelles. La mixité choisie a pour objectif de permettre d'aborder des problématiques telles que les inégalités dans la répartition des tâches ou les situations de violences sexistes et sexuelles au travail.

12h45 - Pause déjeuner

13h30 - Plénière sur les conditions de travail

Moment de discussion autour de nos conditions de travail, des rapports à notre hiérarchie.

14H30 - Pause

14h45 - Ateliers (au choix)

Atelier 1 : Création d'un matériel sur les conditions de travail et les rapports de force

Cet atelier fait suite à la plénière sur les conditions de travail. Le but est de reprendre les éléments évoqués lors de la plénière afin de réfléchir aux outils pour créer des rapports de force pour améliorer nos conditions de travail localement.

Atelier 2 : Revendications

Quelles revendications porter pour améliorer notre statut et nos conditions de travail ?

Atelier 3 : Comment militer sur son établissement ?

Comment mobiliser ses collègues AED ? Comment organiser une heure d'information syndicale ? Quels liens créer avec les autres personnel·les de l'établissement et comment ?

16h15 - Retour des ateliers

17h - Goûter et réponses aux questions

A

Le

**À M./Mme le/la recteur/trice de l'Académie de Créteil,
sous couvert du/de la chef/fe d'établissement**

Mme/M(prénom, nom, fonction, affectation) demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale de jours, en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer à la session de formation qui se déroulera le à, stage déclaré sous l'égide du CEFI Solidaires (31 rue de la Grange aux Belles 75010 PARIS).

(Signature)